



Communiqué de Presse du Collectif Vélo Pays de la Loire

le 15 septembre 2026

Obligation du port du casque : les responsables politiques font fausse route

Le Collectif Vélo Pays de la Loire représente 35 associations régionales d'usagers et usagères du vélo au quotidien.

Nous portons la vision d'une société qui favorise l'usage du vélo comme mode de transport du quotidien alternatif à l'automobile et complémentaire des transports en commun.

Nous regrettons la proposition du gouvernement de rendre obligatoire le port du casque pour les usagers du vélo, dans une logique de normalisation après l'avoir fait pour les trottinettes.

Si ce sujet semble contre intuitif, il part d'une incompréhension initiale : OUI le casque peut sauver des vies ou atténuer des blessures et traumatismes en cas d'accident. Mais l'enjeu de société est d'éviter l'accident. Or, de telles politiques n'empêchent pas, voire augmentent, le risque d'accident. Par son effet réducteur de la pratique du vélo (-30% en Australie par exemple), l'obligation du port du casque empêche la meilleure des protections : le nombre de cyclistes sur la route : plus le nombre de cyclistes dans l'espace public est important, plus les cyclistes sont visibles, plus les autres usagers les prennent en compte dans leur conduite.

Nous sommes nombreux-ses à porter le casque quotidiennement et à recommander cette pratique, en particulier au sein de nos associations. Cependant, le rôle de nos élus est d'appréhender la sécurité publique de manière globale et non pas de renvoyer la responsabilité aux individus. Plus les politiques publiques interviennent à la source, plus elles sont efficaces. Ainsi, réduire le nombre, poids, puissance et vitesse des véhicules d'une part, limiter les interactions entre usagers vulnérables et usagers motorisés notamment via des aménagements adaptés d'autre part, aura une efficacité bien plus forte sur les risques d'accidents.

Aussi, nous dénonçons, l'abandon des politiques de développement des mobilités actives. Entre la baisse du Fonds Vert, la suppression des aides à l'achat et l'absence de nouveaux appels à projets, le budget de 50 millions d'euros pour 2026 n'est pas à la hauteur des engagements du Plan Vélo et Marche 2023-2027 qui prévoyait 250 millions par an.

Nous voulons une politique cyclable nationale à la hauteur des enjeux.

Pour aller plus loin :

<https://www.fub.fr/presse/port-casque-velo-non-obligatoire-evidemment-recommande>

Contact : contact@velo-pdl.fr